

**CHARTRE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE**  
**« OBSERVER . RESPECTER . PARLER »**

**12 millions** d'élèves scolarisés, **700 000 victimes** de harcèlement

Qu'est-ce que le harcèlement entre élèves ?

Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il subit des violences et/ou des cyber-violences de façon répétée et continue.

Quelles formes peut prendre le harcèlement scolaire ?

**Harcèlement moral** : Moqueries, surnoms méchants, insultes et menaces

**Harcèlement physique** : Croche-pieds, coups, bagarres

**Cyber-harcèlement** : Violences en dehors du cadre scolaire, par le biais d'Internet

**1. La différence des autres ne nous permet pas de les juger.**

La tolérance passe par le respect de chacun.

**2. Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse.**

Le harcèlement peut avoir des conséquences graves sur la victime.

**3. Parler ce n'est pas dénoncer, c'est libérer d'un poids la personne harcelée.**

Les victimes ont besoin d'aide et de soutien.

**4. Le terme « harcèlement » doit être utilisé avec justesse.**

Avant d'interpréter une situation, j'observe, j'analyse et je parle.

**5. Ne pas témoigner c'est devenir complice.**

En tant qu'élève je me dois de signaler une situation qui me semble risquée. La solidarité est fondamentale.

**6. Le harcèlement peut se montrer sous différentes formes.**

En tant qu'élève responsable, je me dois de rester attentif et vigilant avec mes camarades.

Si je suis **harceleur(se)**, j'arrête de faire souffrir les personnes qui m'entourent.

Si je suis **témoin** et que je ne dis rien, je participe à la souffrance de l'autre.

Si je suis **victime**, je ne reste pas sans voix, en parler c'est se libérer.

**NON AU HARCÈLEMENT**

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE

**3020**

Service & appel  
gratuits

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)